



ENTENTE DE COORDINATION RESEAU DOCS 73

Préambule :

Le **Réseau Docs 73** a débuté en 2011 dans le cadre des missions de Pôle ressources de l'IREPS RA / Education Santé Savoie, définies par l'ARS et Le Département, pour ses actions en éducation pour la santé sur le département de la Savoie et la mise en place d'une dynamique locale concernant les structures départementales disposant de ressources documentaires.

Le **Réseau Docs 73** est piloté par l'IREPS RA/Education Savoie Education Santé Savoie dans le cadre de ses activités de Pôle Ressources.

• **Article 1 :**

Les signataires s'engagent à autoriser le groupe de chargés de documentation, à participer le plus régulièrement possible aux réunions du **Réseau Docs 73** ainsi qu'aux travaux de ce réseau (réunions, mobilisations, échanges d'informations...).

• **Article 2 :**

Les chargés de documentation de la présente charte s'engagent à respecter les principes suivants :

- Intervenir en respectant les personnes dans leur identité, leur intégrité et leurs droits
- Etre garant du respect des libres choix des personnes
- Respecter les domaines de compétences et les limites de chacun
- Etre soucieux de partager ses connaissances et ses projets ou actions

▪ **Article 3 :**

Le **Réseau Docs 73** a choisi comme objectif de travail :

- Faciliter l'accès aux ressources documentaires entre les services, chacun dans les limites de ses contraintes de services
- Echanger sur les ressources dans les domaines documentaires :
 - sanitaire et social,
 - éducatif,
 - culturel et scientifique, ...
- Elaborer ensemble des actions communes : bibliographies partagées, échanges d'informations....
- Echanger, partager des expériences, mutualiser les compétences et les connaissances en matière de documentation
- Se former en termes de documentation entre les différents participants : Netvibes, Wiki...

▪ **Article 4 :**

Fréquence des réunions d'échange entre les partenaires : 2 à 3 fois par an.

▪ **Article 5 :**

La présente *Entente de Coordination* n'est pas définitive et pourra évoluer si la majorité des signataires le souhaite.

▪ **Article 6 :**

Le **réseau Docs 73** est ouvert à toute structure, localisée en Savoie, disposant d'un centre de ressources documentaires en lien avec les objectifs. Ses membres seront invités à valider les nouvelles demandes d'intégration au sein de ce réseau. (Liste des membres du **Réseau Docs 73** en page suivante)

Le non-respect de la présente *Entente de Coordination* peut entraîner la remise en cause de l'appartenance au **Réseau Docs 73** d'un de ses membres. Cette décision sera validée lors d'une réunion du réseau prévue à cet effet.

Les membres du Réseau DOCS 73 signataires de cette charte sont les suivants au 10/05/2016

:

- Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé / EDUCATION SANTE SAVOIE (IREPS RA -73)
- Bibliothèque Professionnelle Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie
- Bibliothèque Médicale Centre Hospitalier Métropole Savoie
- Centre Ressources Savoirs de Base (CRSB/PSA Savoie)
- Service Documentation Institut de Formation en Soins Infirmiers et Formation Aides-Soignants (IFSI-IFAS)
- Galerie Euréka / Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI)
Ville de Chambéry
- Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale (IREIS)
- Centre Départemental de Documentation Sociale - Le Département (CDDS)
- Réseau Canopé, Atelier de la Savoie
- Institut National de Jeunes Sourds (INJS)